PRÉVENTION ET RÉPRESSION

Contrat local de sécurité : prévention et sanction contre l'insécurité

Toutes les six semaines, le maire préside une réunion du Contrat local de sécurité (CLS). Objectif : mobiliser tous les professionnels qui œuvrent pour réduire l'incivilité et l'insécurité, afin d'élaborer, ensemble, des solutions adaptées et des actions efficaces.

Le substitut du procureur de la République, Laëtitia Felici, représente la justice et le tribunal de grande instance de Nanterre.

Le commissaire Grégoire Monroche est le chef de la police nationale sur le secteur Fontenay-Châtenay-Sceaux.

La justice, la police et les services municipaux se réunissent tous les un mois et demi autour du maire, Pascal Buchet, pour traiter les problèmes liés à l'incivilité et à l'insécurité à Fontenay. Tous les faits constatés sont recensés. Les différents acteurs réunis autour de la table élaborent alors, ensemble, les recours et les suites à apporter aux problèmes rencontrés. Un groupe de jeunes se rassemblent dans une cage d'escalier et provoquent des nuisances sonores et matérielles, un dialogue sera établi par les services de prévention. Si le problème persiste, des passages plus fréquents de la police seront effectués.

Une personne âgée refuse de se nourrir ou est maltraitée, la police interviendra en urgence. Le dossier sera ensuite transmis aux services sociaux pour trouver une solution durable. Un mineur circule en "pocket bike", il sera sanctionné, son engin confisqué, et ses parents seront convoqués pour les responsabiliser. Cette concertation permet ainsi d'apporter des solutions appropriées aux problèmes constatés, en ayant une connaissance globale et approfondie du contexte général et local. Elle offre également la possibilité de répondre aux actes d'incivilité et d'insécurité par une alternance de mesures sociales, de prévention, de rappel à la loi ou de répression.

Le maire anime la réunion du CLS, qui fédère les services de police, de justice et de prévention.

RELAIS ACTIF

Un nouveau service d'aide aux victimes d'infractions pénales

Jennifer Guyonnet, assistante sociale.

Depuis le mois de septembre, Jennifer Guyonnet, assistante sociale, est à la disposition de la population aux commissariats de Châtenay-Malabry et de Sceaux, pour toute demande à caractère social. Elle peut accompagner les personnes dans leur dépôt de plainte, dans leur demande d'aide juridictionnelle pour trouver un avocat, pour aider, entre autres, au relogement des victimes de violences conjugales. Elle écoute, renseigne, conseille et oriente vers les services ou les professionnels adaptés : psychologue, services sociaux… Au-delà de l'aide aux victimes, Jennifer Guyonnet peut intervenir comme une assistante sociale de secteur, pour tous ceux et celles qui s'adressent aux commissariats, notamment en matière de logement, d'aide alimentaire.

Permanences et visites à domicile sur rendez-vous :

- Commissariat de Châtenay-Malabry, mardi et jeudi de 12h à 19h, et mercredi de 14h à 17h, 28, rue du docteur Le Savoureux (à côté de l'Hôtel de Ville). Tél. 01 40 91 25 03 (répondeur en cas d'absence).
- Commissariat de Sceaux, lundi et vendredi de 12 à 19h, 48, rue de Bagneux. Tél. 01 41 13 40 05 (pas de répondeur).